



## FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 3

SIGNATURE INNOVATION :

« VITALITÉ RURALE : POUR UNE COMMUNAUTÉ VIVANTE  
ET DYNAMIQUE »

RAPPORT D'UTILISATION DES SOMMES

AU 31 MARS 2024



## 1. MISE EN CONTEXTE

Créé dans le cadre du Partenariat 2020-2025 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes, le Fonds régions et ruralité (FRR) se décline en quatre différents volets. Le volet 3 – Projets « Signature innovation » vise à encourager les MRC à développer ou à se doter d'une identité territoriale forte, s'articulant autour de leur vision de développement. Le 10 septembre 2021, une première entente a été signée entre la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) et la ministre des Affaires municipale et de l'Habitation (MAMH) pour définir le projet « Signature Innovation ». Le 14 décembre 2022, une Entente sur le projet « Signature innovation » portant sur la réalisation du projet « Vitalité rurale : pour une communauté vivante et dynamique » a été signée entre le MAMH et la MRCAO. Cette entente prendra fin le 31 décembre 2025.

Les objectifs de cette Entente consistent à :

- Positionner la MRC d'Abitibi-Ouest comme leader de grands projets d'ensemble venant établir ou consolider son identité territoriale dans le domaine d'intervention de l'attractivité territoriale;
- Accroître l'activité économique dans le domaine d'intervention retenu;
- Accroître la collaboration entre la MRC et les ministères et organismes gouvernementaux présents en région.

Le projet Vitalité rurale vise le déploiement d'une communauté vivante et dynamique, en cohérence avec l'identité du territoire et la marque territoriale proposée. Les différentes pistes d'actions qui sont ciblées permettront de consolider, ou de mettre en place, certaines des conditions gagnantes recherchées pour attirer de nouveaux citoyens, et favoriser la rétention des habitants de la MRC d'Abitibi-Ouest. La stratégie proposée se décline en quatre axes stratégiques d'intervention comprenant les objectifs décrits ci-dessous.

### **Axe 1 – Une identité commune et partagée**

- Promouvoir les piliers identitaires du territoire;
- Développer une identité commune et partagée par l'ensemble des intervenants, des élus, des employeurs et des citoyens;
- Favoriser l'engagement et la participation des différents intervenants du milieu.





## **Axe 2 – Une communauté attractive**

- Faire connaître le territoire et le rendre plus attrayant auprès des clientèles ciblées;
- Convaincre les clientèles ciblées de venir s'établir sur le territoire pour étudier, travailler, élever une famille ou simplement vivre une retraite bien méritée;
- Favoriser l'arrimage entre les clientèles ciblées et les emplois disponibles sur le territoire.

## **Axe 3 – Une communauté accueillante et inclusive**

- Offrir un accueil chaleureux aux nouveaux arrivants et les orienter dans leur nouvel environnement;
- Accompagner les nouveaux arrivants dans leurs démarches d'installation et d'accès aux services sur le territoire;
- Outiller, accompagner et soutenir les municipalités pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies efficaces d'accueil des personnes nouvellement arrivées, ce qui inclut faire connaître et favoriser l'accès aux services municipaux.

## **Axe 4 – Une communauté active et concertée**

- Favoriser la mise en œuvre de solutions durables favorisant l'accès au logement, aux services de garde et à la mobilité des personnes sur le territoire.

Dans le cadre de l'Entente, le MAMH s'engage à affecter une somme maximale totale de 1 107 395 \$ répartie par année financière jusqu'à l'année 2024-2025, la MRC d'Abitibi-Ouest et ses partenaires s'engagent à verser une contribution minimale représentant au moins 20 % de l'enveloppe totale consentie par le ministère, au terme de l'Entente.





## 2. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année financière de début du projet	Nom de l'organisme	Type d'organisme	Courte description du projet	Type de projet	Montage financier du projet						Projet terminé
					Coût total du projet	Montant accordé volet 3	Apport de la MRC	Contribution du bénéficiaire	Autres aides publique	Autres contribution privée	
2021-2022	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Création de la marque territoriale et élaboration du plan de communication	Planification et concertation	42 694 \$	34 155 \$	8 539 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Oui
2022-2023	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Élaboration d'outils promotionnels	Projet social	49 484 \$	39 587 \$	9 897 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Non
2022-2023	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Animation d'un réseau d'ambassadeurs	Projet social	7 500 \$	6 000 \$	1 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Non
2022-2023	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Campagne de communication	Projet social	128 066 \$	102 453 \$	25 613 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Non
2022-2023	La fondation Docteur-Jacques-Paradis	Organisme à but non lucratif	Campagne Unité Légendaire	Projet social	51 500 \$	28 000 \$	2 000 \$	21 500 \$	0 \$	0 \$	Non
2023-2024	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Développement d'un attrait touristique majeur	Projet social	15 833 \$	7 916 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 916 \$	Non
2022-2023	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Animation, mise à niveau et maintien du portail d'attractivité	Projet social	50 854 \$	40 683 \$	10 171 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Non
2022-2023	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Animation, mise à niveau et maintien du portail d'emploi Jobstat	Projet social	20 495 \$	9 750 \$	0 \$	0 \$	0 \$	10 745 \$	Non
2022-2023	MRC d'Abitibi-Ouest	Organisme municipal	Activités de représentation	Projet social	30 000 \$	24 000 \$	6 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	Non
					396 425 \$	292 544 \$	63 720 \$	21 500 \$	0 \$	18 661 \$	





### 3. BILAN AU 31 MARS 2024

## FRR VOLET 3 - VITALITÉ RURALE : POUR UNE COMMUNAUTÉ VIVANTE ET DYNAMIQUE

ENVELOPPE TOTALE DE L'ENTENTE	1 107 395 \$
MONTANT ENGAGÉ MRCAO	(313 570 \$)
MONTANT DÉPENSÉ MRCAO	(42 694 \$)
CJEAO	(10 745 \$)
SOLDE	740 386 \$

